

Délibération n°2404-31

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9+4 proc

Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine FAGES – Michel CORSINI

**Objet : Approbation
Compte Administratif
Eau Assainissement 2023**

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Eau Assainissement 2023.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2023 « Eau Assainissement » dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 328 674,95 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 279 965,54 €
= 50 573,20 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 287 286,56 €
RAR ANNEE 2023 DEPENSES = 57 773,05 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES..... = 143 136,27 €
RAR 2023 RECETTES..... = 92 530,50 €
= 511 879,21 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. STOERKEL 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 par 13 voix POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 16/04/2024
Qualité : Maire